

GROUPE FEDERALE ASSURANCE

Rue de l'Etuve 12
1000 BRUXELLES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2021

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations du groupe FEDERALE Assurance au cours de l'exercice 2020.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La consolidation a été réalisée pour les 3 entreprises d'assurances (groupe d'assurance FEDERALE Assurance) qui forment entre elles un consortium au sens de l'article 1 :19 du Code des sociétés et des associations :

- Fédérale Assurance, Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail, considérée comme une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Caisse Commune;
- Fédérale Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Mutuelle-Vie;
- Fédérale Assurance, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers, SC, appelée ci-après : Coopérative;

Font également partie du périmètre de consolidation au 31.12.2020, les filiales suivantes qui forment le groupe consolidé FEDERALE Assurance :

a. *OPTIMCO SA*

L'entreprise d'assurance Optimco NV, située à Anvers, est depuis son acquisition en octobre 2018 par la Société Coopérative, une filiale de cette dernière. Elle opère sous sa propre dénomination, avec ses propres produits d'assurance et selon son modèle commercial, à savoir la distribution par des courtiers indépendants.

b. *FEDERALE Real Estate SA*

FEDERALE Real Estate S.A. est chargée de la gestion du parc immobilier de FEDERALE Assurance. Elle est également active dans :

- l'achat et vente d'immeubles et de terrains ;
- les promotions et investissements immobiliers ;
- les lotissements ;

- le project management ;
- la participation dans des projets de promotion en partenariat ; et
- le « *Property Management* » et le « *Letting Management* » pour compte propre.

Elle est détenue par la Mutuelle-Vie, la Société Coopérative et la Caisse Commune.

Ses filiales sont :

- **Trilogis Park SA**

Cette société détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA a été créée en vue de la valorisation de bâtiments à usage d'entrepôts situés à Liège.

- **FM Properties SA**

Cette société, créée en 2016 et détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière en Belgique ou à l'étranger.

- **F.R.E. Entwécklung Lëtzebuerg S.à.r.l.**

Cette filiale luxembourgeoise, créée en novembre 2018, est destinée à la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **Scheutbosch S.P.R.L. et Belle au Bois Dormant S.P.R.L.**

Ces deux filiales belges (SPV), créées en décembre 2018, sont destinées spécifiquement à la valorisation de terrains situés à Bruxelles.

- **River Park S.A.R.L.**

Cette société, créée en 2019 et détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **Deleers Development SRL**

Cette société, créée en 2020 et détenue à 35% par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet le développement de projets immobiliers à Anderlecht.

- **Sart Tilman properties SA**

Cette société, créée en 2020 et détenue à 33,33% par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière à Bressoux dans la province de Liège.

c. FONCIERE DU PRE AILY SA

Cette société, détenue à concurrence de 33,33 % par la Mutuelle-Vie a pour objet la valorisation d'un lotissement situé à Liège.

d. FEDERALE Invest SA

Il s'agit d'une société d'investissement institutionnel à capital variable sous la forme d'une SA (organisme de placement collectif) créée en 2011 qui a pour objet de procurer à ses actionnaires les avantages d'une gestion collective d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées. Elle est détenue majoritairement par la Mutuelle-Vie.

e. FEDERALE Management S.A.

Il s'agit d'une société de droit luxembourgeois qui a été créée pour la gestion des contrats d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement (branche 23) et qui est détenue à 100% par la Mutuelle-Vie.

f. FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT SA

La Mutuelle-Vie et la Société Coopérative détiennent ensemble un fonds d'investissement immobilier spécialisé (FIIS) qui a été créé en 2017 et qui contribue aux revenus financiers. Celui-ci est principalement actif dans la gestion de maisons de repos et de logements d'étudiants.

La S.A. Kampoos, active dans la gestion de kots d'étudiants au Luxembourg est détenue à 100 % par la SA FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT. Cette dernière détient également la S.A. Rosenstein qui a pour but de financer la construction d'une maison de repos et de service-flats sur le site BELVAL au Grand-Duché de Luxembourg.

g. LEAPPP SA

LEAPPP SA est une joint-venture créée en 2017 à parts égales par la Société Coopérative et un groupe belge de la construction et qui a pour objet la participation commune à certaines adjudications de projets d'infrastructure de type PPP (Partenariat Public Privé).

h. AMINDIS SA

La SA Amindis, détenue majoritairement par la Société Coopérative, exploite un logiciel de gestion d'actifs financiers utilisé notamment par FEDERALE Assurance dans le cadre de la gestion de ses actifs et du calcul du Solvency Capital Requirement (SCR).

i. ASSBAU G.E.I.E.

Il s'agit d'un groupement européen d'intérêt économique dont la Société Coopérative est membre à concurrence de 33,33%.

POUR LE GROUPE D'ASSURANCE

FEDERALE Assurance peut se montrer satisfaite du résultat réalisé et ce, dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire vécue depuis mars 2020. Contrairement à l'année précédente, le chiffre d'affaires (intégrant celui de sa filiale Optimco) a connu un recul de 10,3 % et est similaire à celui de 2018. Rappelons qu'en 2019, l'encaissement de la Mutuelle-Vie fut exceptionnellement élevé, ce qui explique la baisse plus marquée qu'elle a connu (- 23 %). Pour les assurances non-vie par contre, la Caisse Commune voit son encaissement progresser (+ 2,5%), là où celui de la Société Coopérative reste stable (-0,6 %). Enfin, Optimco, filiale du groupe, voit son chiffre d'affaires progresser de 7,5 %. La sinistralité évolue favorablement : la charge des sinistres (dépenses et provisions techniques) diminue et impacte positivement les ratios sinistres/prime. La vigilance reste néanmoins de mise pour un certain nombre de branches d'assurances.

Les frais d'exploitation sont en hausse (+ 7,5 %). Cette augmentation des coûts s'explique par les investissements requis à plusieurs niveaux : la mise en conformité avec de nombreuses nouvelles dispositions légales auxquelles les assureurs sont confrontés, la croissance réalisée ces dernières années, les mesures prises pour optimiser l'efficacité des processus et la productivité (essentiellement via le développement de solutions IT), ainsi que la réalisation des objectifs stratégiques fixés. À cela s'ajoute la mise en conformité par rapport aux recommandations de la FSMA qui invitent les employeurs à la constitution, pour les assurances de groupe de leurs salariés, de réserves supplémentaires pour couvrir les éventuels déficits dus à la faiblesse persistante des taux d'intérêts.

Le report ou l'annulation des dividendes, la persistance d'un contexte de taux faibles et le *derisking* du portefeuille de l'activité Vie à des fins de solvabilité ont entraîné un léger recul des revenus récurrents. Néanmoins, FEDERALE Assurance a très bien traversé l'année 2020 tumultueuse sur les marchés financiers. Les résultats financiers sont en hausse significative car ils ont bénéficié de la contribution positive des couvertures sur le portefeuille d'actions, constituées avant l'éclatement de la crise sanitaire, qui ont été partiellement dénouées à un moment favorable. Malgré le ralentissement économique très marqué, les pertes de crédit ont été négligeables (<0.1% des actifs) et inférieures à l'exercice précédent.

Le bon résultat de l'exercice 2020 permet d'accorder aux clients des ristournes et ristournes vie (statutairement dénommées « participations bénéficiaires ») pour un montant total de € 8,2 millions. Par rapport aux années précédentes, FEDERALE Assurance octroie un montant moins élevé de ristournes pour renforcer ses fonds pérenniser sa solvabilité (Solvency II). Cette décision répond à la demande de la Banque Nationale, qui supervise les assureurs actifs sur le marchés belge, de se constituer des provisions (réserves) supplémentaires pour faire face aux incertitudes actuelles.

Depuis de nombreuses années, FEDERALE Assurance mesure pleinement le contexte macro-économique dans lequel elle évolue et les défis auxquels elle doit faire face : des taux d'intérêt qui demeurent faibles, le phénomène de délocalisation de la main d'œuvre qui impacte son chiffre d'affaires, une régulation effrénée, un secteur d'activités extrêmement concurrentiel, une évolution du comportement des consommateurs, une indispensable adaptation aux nouvelles technologies, ...

Pour relever ces défis avec succès, FEDERALE Assurance avait, dans le cadre de son plan *Str@teGO!* (2015-2020), choisi une stratégie de croissance à l'horizon 2020, sans faire de concessions en ce qui concerne la rentabilité. À l'heure du bilan, cet objectif de croissance a été réalisé.

Les défis à relever restent nombreux : pour les rencontrer, FEDERALE Assurance lancera cette année l'implémentation de son nouveau plan stratégique à 2021-2025. L'objectif de cette stratégie à 5 ans est de consolider les résultats générés par *Str@teGO!* et de poursuivre cette croissance rentable.

FEDERALE Assurance reste aussi attentive aux opportunités. Après la reprise de l'assureur anversois Optimco en 2018, le Groupe a récemment repris le groupe de souscription mandaté BDM, également à Anvers.

Solvency II

Depuis 2016, des normes prudentielles en matière de solvabilité *Solvency II* imposent par la détermination des marges de solvabilité exigées, la prise en compte de nombreux risques, dont les risques de placement et une politique de contrôle nettement plus stricte, impliquant une gouvernance des risques plus structurée, suivie et rapportée.

Le ratio de solvabilité s'élève à 146 % (non encore audité).

Ristournes et participations bénéficiaires

Les bons résultats réalisés permettent au groupe d'octroyer à ses clients pour l'exercice 2020, un montant total de plus de € 8,2 millions de ristournes et participations bénéficiaires, ce qui demeure particulièrement appréciable.

GESTION FINANCIÈRE

La politique d'investissement reste essentiellement basée sur le principe de prudence. Le groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de placements équilibré. Les investissements sont réalisés essentiellement en gestion directe, en fonction de leur rendement, de leur risque sous-jacent, de leur liquidité, de leur consommation en capital sous Solvency II, de l'exigence de la gestion actif-passif et de leur diversification. Tout cela est mené dans une perspective à long terme, dans le respect des normes imposées par la Banque Nationale de Belgique.

Comme les obligations liquides continuent à produire des rendements faibles sur les marchés financiers - ceux-ci sont par ailleurs soumis à d'importantes fluctuations -, il convient de rechercher des placements plus rentables, notamment en captant une prime d'illiquidité via la souscription d'emprunts non cotés et les investissements en infrastructure. Cela implique des processus d'analyse financière et juridique des placements encore plus pointus.

Alors que le portefeuille de titres à revenu fixe a pour objet la génération de revenus récurrents jusqu'à leur échéance, le portefeuille d'actions a pour objectif, outre la production flux de dividendes, de générer des plus-values à long terme.

En vue de protéger au bilan une majorité des plus-values latentes sur les portefeuilles d'actions, il a été décidé de recourir à l'usage de futures sur indices. Ces futures ont comme avantage d'être liquides, la fixation de leur prix est simple et transparente, et le coût de couverture est quasi nul.

Dans un contexte de taux de marché chahuté en 2020, la contribution des résultats financiers s'est inscrite en forte hausse, passant de €147.0m à €169.5m. Cette hausse a été alimentée par une bonne gestion du timing des produits de couverture sur portefeuille d'actions, ainsi que sur des plus-values sur cession d'actifs risqués, et en la quasi absence de problèmes sur le portefeuille crédit. Les résultats récurrents sont en légère baisse due à la combinaison de la baisse des primes encaissées, du maintien des taux bas et de la réduction du profil de risque sur les nouveaux investissements.

COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels consolidés de FEDERALE Assurance au 31 décembre 2020 ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables IFRS en vigueur à la date de clôture des comptes.

Passant en revue les principaux postes des comptes consolidés, nous relevons :

A L'ACTIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

Immobilisations incorporelles comprenant principalement les développements informatiques, les licences (logiciels) et le goodwill	28.047,13
Immobilisations corporelles Elles reprennent principalement les immeubles d'exploitation (dont le siège social), les immeubles de placement et les immeubles destinés à la vente	450.307,02
Investissements dans les entreprises liées	62.445,29
Titres à revenu variable	542.712,09
Titres à revenu fixe Les titres sont répartis entre :	2.746.019,04
Disponibles à la vente	2.598.290,14
Produits dérivés	147.728,90
Prêts et créances	364.596,97
Actifs financiers désignés comme des actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	7.127,21
Impôts différés	0,00
Créances d'assurance et autres créances	208.917,26
Part des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	61.697,95
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82.620,83
TOTAL	4.554.490,78

AU PASSIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

Capitaux propres	<u>809.341,65</u>
Soit un renforcement de plus de € 50 millions après octroi des ristournes et des participations bénéficiaires	
Ils comprennent :	
- les écarts de consolidation	9.894,80
- les réserves	722.606,14
- les résultats reportés	76.840,71
Participations ne donnant pas le contrôle	1.398,42
Autres éléments du résultat comprenant	<u>399.349,37</u>
- les instruments financiers AFS	495.915,16
- les avantages au personnel	-31.418,85
- les impôts différés OCI	-65.146,95
Total des fonds propres	1.210.089,44
Provisions techniques	2.954.788,68
Elles comprennent essentiellement des provisions relatives à des contrats d'assurance, c'est-à-dire nos engagements vis-à-vis des assurés pour les activités d'assurance vie et non-vie	
Autres provisions	86,20
Impôts différés	62.959,45
Passifs financiers	69.184,81
- Emprunts et dépôts des réassureurs	
- Passifs des contrats d'investissement	
- Autres passifs financiers	
Dettes résultant d'avantages au personnel	98.237,25
Il s'agit principalement de l'assurance groupe souscrite en faveur du personnel des sociétés d'assurance du groupe (IAS 19)	
Dettes d'assurance et autres dettes	159.144,94
TOTAL	4.554.490,78

COMPTE DE RESULTATS (EN MILLIERS D'EUROS)

Primes acquises nettes de réassurance	442.784,36
Il s'agit des primes enrôlées, déduction faite des primes cédées aux réassureurs	
Résultats financiers	169.469,97
Il s'agit de :	
- Gains nets réalisés sur actifs financiers	-31.812,57
- Autres revenus financiers nets	203.797,69
- Variation de juste valeur d'actifs/passifs comptabilisés en juste valeur en contrepartie du résultat	-2.515,15
Prestations d'assurance	-414.176,89
- Charges de prestations d'assurance - Montants bruts	-416.484,80
- Part des réassureurs	1.709,84
- Autres charges techniques	598,07
Frais d'exploitation	-106.909,30
- Frais d'acquisition	-57.406,51
- Frais d'administration	-49.502,78
Impôts	13.855,98

Le résultat net consolidé s'élève donc à € 77.077,30 (en milliers d'euros).

FEDERALE Assurance ne comptabilise aucun Shadow Accounting, (option prévue par IFRS 4 et qui consiste à valoriser les passifs afin d'éviter un mismatch comptable avec les actifs qui sont comptabilisés à la juste valeur). Cela explique que les fonds propres sont élevés par rapport à ce qui est observé en application des règles BGAAP et Solvency II. Ce mismatch comptable sera résorbé avec la mise en application, dans le futur, des règles comptables IFRS 17.

Pour information, les fonds propres calculés selon les spécifications de Solvency II :

En milliers d'Euros	2020	2019
Fonds propres	658.659,99	751.717,78
SCR Groupe	454.028,70	434.130,34
Ratio	146,17%	173,15%

La pandémie de Covid-19 a complètement dominé l'année 2020 avec différentes périodes de 'lock down' et entraîne des énormes mesures de relance budgétaire et monétaire pour atténuer autant que possible l'impact économique.

Les anticipations de sortie de crise et le retour de confiance de la part des consommateurs et des entreprises ont alimenté la poursuite de la reprise des marchés boursiers - souvent à leurs niveaux pré Covid-19 - et ravivé les pressions inflationnistes. Ces dernières ont poussé les taux d'intérêt à long terme à la hausse. Il reste à voir si cette hausse est soutenable face à l'injection continue de liquidités de la part des banques centrale. Les perspectives restent incertaines à court, moyen et long terme résultant de l'épidémie de Covid-19.

Ces perspectives incertaines ont entraîné une incertitude supplémentaire dans les jugements, estimations et hypothèses utilisés. La juste valeur tient compte des incertitudes supplémentaires dues à la pandémie de Covid-19, notamment en ce qui concerne les justes valeurs des actifs financiers (non cotés) évalués à l'aide d'une technique d'évaluation (niveau 2 ou 3), les justes valeurs des immeubles de placement et des immobilisations corporelles, les actifs d'impôts différés, les passifs d'assurance, l'évaluation des entreprises associées et le goodwill.

Spécifiquement concernant les immeubles, les experts externes ont effectué la valorisation des immeubles sur base d'une clause d'incertitude matérielle conformément aux normes RICS pour les immeubles commerciaux et de bureaux.

EVENEMENTS MARQUANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement post-clôture ne vient modifier l'image fidèle des comptes annuels consolidés arrêtés au 31.12.2020.

A la date du présent rapport annuel, la pandémie de Covid-19 est toujours présente. FEDERALE Assurance continue à suivre de près, comme elle l'a fait en 2020, l'impact financier du Covid-19 et prendra les mesures opérationnelles nécessaires au moment opportun et les inclura dans la détermination de sa situation financière.

FEDERALE Assurance finalise le processus en vue d'acquérir, pour la fin du premier semestre/le début du second semestre de 2021, 100 (cent) pourcents des titres du souscripteur mandaté, la N.V. New Bracht Deckers & Mackelbert (New BDM NV), Entrepotkaai, 5, 2000 Antwerpen.

New BDM continue les activités de souscription du portefeuille comprenant les risques Property & Casualty (en ce compris Auto & Engineering) et Yachts précédemment souscrits par la SA Bracht, Deckers et Mackelbert. (BDM), Entrepotkaai 5, 2000 Antwerpen, à la suite d'une opération de scission partielle par BDM vers New BDM ainsi qu'à la suite de l'enregistrement de celle-ci en tant que souscripteur mandaté auprès de la FSMA.

Le portefeuille et les activités de New BDM sont d'ailleurs connus par FEDERALE Assurance bien avant l'acquisition de New BDM puisqu'à partir du 1^{er} janvier 2021, FEDERALE Assurance est déjà devenue et deviendra l'assureur de chaque police d'assurance individuelle du portefeuille, une à une et à effet de chaque échéance individuelle respective, avec New BDM en tant que souscripteur mandaté de FEDERALE Assurance, sans reprendre les engagements de l'assureur avant la date d'échéance. Aucun impact financier négatif n'est à prévoir actuellement ni à la suite de l'acquisition de New BDM ni à la suite de la souscription des polices individuelles, une à une à chaque échéance individuelle, en tant qu'assureur par l'intermédiaire de New BDM à partir du 1^{er} janvier 2021.

DÉCLARATION D'INFORMATION NON-FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Voir annexe au rapport de gestion

GOUVERNANCE

FEDERALE Assurance est organisée afin de permettre une gestion commune des différentes sociétés qui la composent, ce qui favorise une gestion saine, efficace et prudente de ses activités, compte tenu des risques inhérents à son modèle d'entreprise.

Pour FEDERALE ASSURANCE

Le comité de direction est compétent pour les entreprises d'assurance et est composé comme suit :

- monsieur Tom MEEUS, administrateur-délégué et président du comité de direction;
- monsieur Marc BANDELLA, administrateur-directeur;
- monsieur Jean-Marie BOLLEN, administrateur-directeur;
- monsieur Tom DE TROCH, administrateur-directeur;
- madame Véronique VERGEYLEN, administrateur-directeur.

Le mandat susmentionné de monsieur Tom MEEUS prenant fin lors des assemblées générales du 11 mai 2021, le conseil d'administration des entreprises d'assurance a décidé de nommer, à partir de cette même date et sous réserve de l'approbation par la Banque Nationale de Belgique, monsieur Tom DE TROCH en tant qu'administrateur-délégué et président du comité de direction.

La fonction de président du conseil d'administration est exercée par une seule et même personne. Cette structure a pour effet une gestion centrale mais adaptée aux particularités des différentes entreprises d'assurance.

Suite au décès inopiné de monsieur Frank GOES, président du conseil d'administration depuis 2018, et aux mesures urgentes qui ont été prises pour assurer la bonne continuité des activités de FEDERALE Assurance et organiser sa gouvernance, un nouveau président du conseil d'administration, monsieur Frédéric de SCHREVEL, a été nommé le 20 octobre 2020.

Trois comités spécialisés sont constitués au sein du conseil d'administration pour renforcer l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités, du fonctionnement et du profil de risque de FEDERALE Assurance par le conseil d'administration : le comité d'audit, le comité des risques et le comité de nomination et de rémunération.

Depuis 2018, le comité d'audit est présidé par monsieur Yvan FIEREMANS. Il est par ailleurs composé de mesdames Céline AZIZIEH et Juliette DHERTE et de messieurs, Frédéric de SCHREVEL, Bruno THOLLEBEKE, Pierre-Marie MELIN et Guy ROELANDT.

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- la majorité des membres sont des administrateurs indépendants (dont l'un est président) au sens du Code des sociétés et des associations;
- deux membres du comité d'audit sont des administrateurs indépendants externes, spécialisés en Solvency II, gestion des risques, reporting financier, ... et ayant une expérience professionnelle dans d'autres sociétés du secteur financier ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en matière de comptabilité ou d'audit ;
- la plupart des membres du comité d'audit ont une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

Le conseil d'administration considère en conséquence que les membres du comité d'audit disposent individuellement et collégalement des compétences nécessaires à l'exercice de ses missions.

Pour chaque comité spécialisé, un règlement d'ordre intérieur décrit notamment sa composition, son fonctionnement, ses responsabilités et missions.

En outre, le conseil consultatif, est chargé en tant qu'organe consultatif non-statutaire, instauré par le conseil d'administration de FEDERALE Assurance, d'émettre des avis sur des questions spécifiques à la demande de ce dernier entre autres relatives à la politique commerciale, aux activités d'assurance,

Les autres sociétés du groupe consolidé FEDERALE ASSURANCE

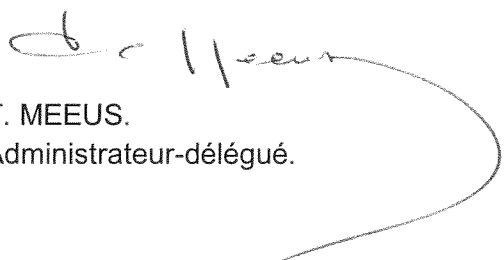
Les conseils d'administration des autres sociétés du groupe, sont, pour la majorité d'entre-eux, composés d'un ou de plusieurs membres du comité de direction de FEDERALE Assurance.

Cela permet une meilleure intégration des différentes filiales dans le groupe FEDERALE Assurance et la poursuite d'une stratégie et d'une gestion cohérente.

Enfin, si vous approuvez notre gestion, nous vous prions de bien vouloir nous en donner décharge.

Bruxelles, le 6/5/2012

Pour le conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Meeus', with a long, sweeping underline that extends to the right.

T. MEEUS.
Administrateur-délégué.

DECLARATION D'INFORMATION NON-FINANCIERE CONSOLIDEE

La présente déclaration a été établie conformément à l'article 3:34 du Code des Sociétés et Associations. Les obligations d'information qui en découlent s'inscrivent dans le cadre de la contribution des milieux d'affaires à la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies.

Fédérale Assurance est légalement tenue d'établir cette déclaration au niveau consolidé. Le cas échéant, les normes GRI (*Global Reporting Initiative Sustainability Reporting*) ont servi de source d'inspiration pour l'analyse et la rédaction du présent rapport.

Activités du groupe Fédérale Assurance

Le groupe Fédérale Assurance exerce les activités suivantes par l'intermédiaire de ses entités juridiques (société mère et filiales) :

- principalement les assurance vie et non-vie;
- crédits hypothécaires (cette activité a toutefois été arrêtée le 11/01/2021);
- à des fins d'investissement : gestion de biens mobiliers et immobiliers.

Les activités d'assurance sont principalement exercées en Belgique. Il est également fait recours à l'externalisation. Les activités critiques ou importantes externalisées par Fédérale Assurance concernent principalement des services spécialisés nécessitant des connaissances et une expertise approfondies (services informatiques, gestion immobilière). Ils concernent, dans une moindre mesure, les services d'assurance aux preneurs d'assurance.

Les produits sont distribués principalement par son propre réseau de vente, tant aux particuliers qu'aux indépendants et aux entreprises.

Fédérale Assurance a élaboré une politique et une stratégie globale en accord avec la mission, la vision et les valeurs qui ont été déterminées par elle.

Fédérale Assurance a pour objectif d'être un assureur qui cherche à satisfaire au maximum les besoins de ses clients en matière d'assurance de manière durable. Nous voulons y parvenir de manière engagée avec tous les collaborateurs de Fédérale Assurance et en étroite collaboration avec nos clients. Nous voulons continuer à développer notre position de "référence dans le secteur de la construction", nous voulons adapter nos canaux de distribution au contexte numérique actuel et nous voulons rester un assureur pertinent en Belgique en tant que coopérative qui partage ses bénéfices avec ses clients.

Les processus et contrôles mis en place sont décrits dans des politiques et procédures qui s'inscrivent dans un système de gouvernance favorisant une gestion saine et efficace du groupe.

Plus précisément, des mesures ont été prises dans les domaines suivants :

Questions environnementales

L'activité d'assureur de Fédérale Assurance n'est pas polluante en soi, mais l'entreprise et ses employés représentent quand même un certain impact environnemental par leurs déplacements, leur consommation d'énergie, la production de déchets, les émissions de CO2 et la consommation d'eau et de papier.

Fédérale Assurance n'a pas de politique environnementale, mais s'efforce de réduire son empreinte écologique par diverses mesures et actions qui avaient déjà été lancées et qui se sont poursuivies en 2020 (non exhaustivement énumérées ci-dessous) :

Ressources Humaines

Promouvoir l'utilisation des transports publics. Son siège social étant situé au centre de Bruxelles (principalement une zone piétonne), plus de 85% de son personnel utilise les transports publics (principalement le train) pour se rendre à son poste de travail. Grâce à la proximité de commerces et d'autres facilités, situés dans la zone piétonne, les déplacements à proximité du siège social se font à pied. Fédérale Assurance applique également le "système du tiers payant", ce qui signifie que les trajets domicile-travail en train sont entièrement gratuits pour les employés (et les abonnements tram et bus sont remboursés à 80%) ;

La politique de mobilité pour les membres du personnel tient compte de l'Ecospore lors de l'achat d'un nouveau véhicule. Conformément à la loi concernant l'instauration d'un budget mobilité, la politique de mobilité a été adaptée en ce sens que si certaines conditions sont remplies, des moyens de transport durables peuvent également être proposés ;

Deux fois par an, une campagne de sensibilisation au vélo est organisée et il est possible d'accorder une indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo;

Compte tenu des possibilités croissantes de télétravail pour le personnel (dans le cadre de la digitalisation et bien sûr à la suite de la crise du coronavirus), les trajets domicile-travail et les éventuels déplacements professionnels sont fortement réduits en 2020, une évolution qui se poursuivra probablement à l'avenir.

Economies d'énergie et autres mesures environnementales actives

Remplacement de l'éclairage existant par des LEDs compteurs d'énergie, remplacement des chaudières existantes par des types plus efficaces,... ;

Dans la cafétéria, des fontaines à eau et des bouteilles en verre sont offertes pour réduire le nombre de bouteilles en plastique;

Grands efforts ont été faits pour réduire la consommation de papier en fixant une réduction de 15% comme objectif collectif dans la CCT n° 90 (qui a été atteint à 99,53%), réduction des archives papier, etc. ;

Au sein du groupe Fédérale Assurance, des systèmes ont été mis en place pour le tri sélectif, la collecte et le recyclage du papier, du plastique et des déchets internes (pots de peinture, lampes, cartouches d'encre, équipements obsolètes, etc.) ;

Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont prévues dans le parking de l'entreprise ;

Nous avons obtenu un certificat de neutralité carbone de bpost, parce que les émissions CO2 liées au traitement des envois adressés par Fédérale Assurance ont été compensées.

- Efforts sociaux

Non seulement nous adaptons notre propre organisation, mais nous offrons aussi à nos clients la possibilité d'apporter une contribution positive à une société respectueuse de l'environnement en offrant, entre autres, la possibilité d'assurer des panneaux solaires, des vélos électriques, etc. En outre, les questions environnementales sont régulièrement abordées dans le magazine client ou via les médias sociaux (par exemple, sur la journée mondiale pour le vélo, un mode de vie écologique, etc.

- Sustainable Finance

Fédérale Assurance s'engage à mener une politique d'investissement durable, tant pour son fonds principal (c'est-à-dire la large gamme de placements réalisés dans le cadre des produits d'épargne et de placement des branches 21 et 26) que pour les assurances de placement liées à des fonds (branche 23).

Fédérale Assurance fait des choix conscients dans sa politique d'investissement en ce qui concerne l'impact qu'elle souhaite obtenir lorsqu'elle investit de l'argent. À l'aide de sa propre liste de contrôle dynamique, Fédérale Assurance décide de ne pas investir dans certaines activités (telles que les activités qui contribuent à la pollution et au gaspillage de l'eau, au réchauffement de la planète ou à l'atteinte à la paix mondiale). La liste de contrôle indique également un certain nombre de pays dans lesquels il ne faut pas investir, tels que les paradis fiscaux, les pays qui violent les droits de l'homme et les pays soumis à de graves sanctions internationales.

Les principes du fonds de pension norvégien sont également respectés et Fédérale Assurance suit l'initiative de durabilité du Pacte mondial des Nations unies en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Fédérale Assurance travaille avec un fournisseur de données ESG indépendant qui apporte son savoir-faire en matière d'analyse ESG et attribue également un score ESG pour chaque entreprise dans laquelle elle investit. Une période de transition a été prévue pour les positions existantes du portefeuille d'investissement qui ne répondent pas aux critères ESG.

En outre, pour ses assurances de placement de la branche 23, Fédérale Assurance fait appel à des gestionnaires de fonds externes qui suivent au moins les mêmes politiques que Fédérale Assurance.

L'orientation de la réglementation est claire et l'ESG jouera un rôle plus important dans les années à venir, notamment dans les produits et les rapports au sein de Fédérale Assurance. Quoi qu'il en soit, nous avons fait un premier pas en 2020 avec la mention formelle de l'ESG dans notre politique d'investissement et sa mise en œuvre interne. Nous avons également effectué un premier screening du portefeuille de Fédérale Assurance en 2020 et il a été présenté au comité d'investissement.

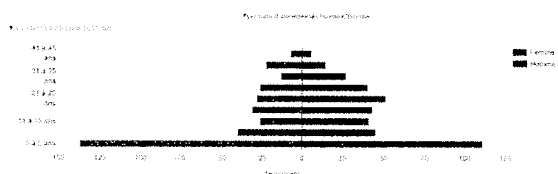
Questions sociales et de personnel

Fédérale Assurance attache une grande importance à la diversité de son effectif de personnel et investit dans une relation employeur-employé à long terme. Les employés de Fédérale Assurance sont l'un des plus grands facteurs de création de valeur durable en tant qu'assureur. Ils sont tous encouragés à agir de manière respectueuse et professionnelle.

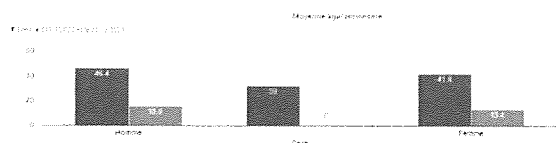
Répartition du nombre de collaborateur par sexe



La répartition générale entre hommes et femmes est équilibrée et s'élève respectivement à 53,4% et 46,3%.



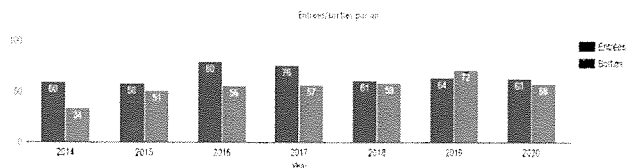
Fin 2020, l'ancienneté moyenne des salariés du groupe était de 14,5 ans. L'âge moyen était de 44,1 ans. Ces chiffres sont comparables à ceux du secteur.



Répartition du nombre de collaborateur par langue



43,2% des collaborateurs sont néerlandophones, 56,8% sont francophones.



En 2020, 63 salariés ont rejoint l'entreprise, alors que 58 salariés ont quitté l'entreprise.

Pour définir le cadre de travail, plusieurs politiques ont été élaborées :

Politique de recrutement et de mobilité interne

Tant pour les nouveaux postes que pour le renforcement des équipes ou le remplacement des employés qui quittent l'entreprise, Fédérale Assurance entend recruter de manière proactive des personnes qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie de Fédérale Assurance. En plus de l'expertise et/ou de l'expérience, le département des ressources humaines attachera de l'importance aux candidats qui peuvent et veulent adhérer aux valeurs de Fédérale Assurance (professionnalisme, partenariat, respect et enthousiasme). La politique de recrutement précise que toutes les candidatures doivent être examinées et traitées de manière objective et impartiale. Toute forme de discrimination directe ou indirecte fondée sur la nationalité, la prétendue race, la couleur de la peau, l'origine nationale ou ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la fortune, les convictions religieuses ou philosophiques, les convictions politiques, les convictions syndicales, la langue, l'état de santé, le handicap ou les caractéristiques physiques ou génétiques est interdite.

Fédérale Assurance encourage également la mobilité interne pour stimuler le développement des compétences.

Politique de formation

La politique de formation de Fédérale Assurance s'inscrit dans la stratégie qui combine le développement du groupe avec l'épanouissement personnel et offre de nombreuses opportunités de formation et de développement à chaque employé. Plusieurs sessions de formation ont été organisées en 2020 : une série de formations et coachings pour les managers, formations linguistiques français-néerlandais, formations à l'appui des réglementations modifiées etc.

Politique de gestion des carrières

Afin d'optimiser les résultats du groupe dans un environnement de plus en plus concurrentiel et d'atteindre les objectifs fixés par le comité de direction, l'une des fonctions clés des ressources humaines est la fidélisation du personnel. La stabilité du personnel est en effet un facteur très important dans le développement de notre groupe.

Politique de rémunération

La politique de rémunération et les pratiques de rémunération correspondantes font partie intégrante de la stratégie commerciale et de gestion des risques du groupe Fédérale Assurance. La politique de rémunération contribue à une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque excessive au-delà des limites de tolérance au risque du Groupe. En ce qui concerne les salaires, l'égalité de rémunération entre hommes et femmes signifie que, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, toute discrimination fondée sur le sexe est exclue.

Dans le cadre d'un plan cafétéria général, la possibilité de disposer d'une voiture de société sera étendue à d'autres cadres d'un autre rang. Ils pourront également utiliser ce 'budget mobilité' pour d'autres moyens de transport, tels que des véhicules plus écologiques, des vélos électriques, des abonnements aux transports publics, etc.

Ce plan, qui sera mis en œuvre au début de 2021, est actuellement en cours d'analyse et sera développé plus avant.

L'objectif final est d'étendre ultérieurement ce plan cafétéria aux autres membres du personnel qui pourraient utiliser une partie de leur salaire, comme le treizième mois, la prime sectorielle ou d'autres primes, pour des avantages nettement moins imposés.

Code de conduite des affaires

Le code de conduite des affaires, qui s'applique à tous les membres du personnel, aux membres du conseil d'administration et du comité de direction, stipule que Fédérale Assurance n'accepte aucune forme de harcèlement ou de discrimination fondée sur le sexe, la religion, la race, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap, l'état civil, l'âge, les convictions politiques, etc.

Fit and proper

Pour la sélection des membres du conseil d'administration et du comité de direction, une politique relative à l'expertise et à l'honorabilité professionnelle (fit & proper) a été élaborée conformément aux exigences de la Banque Nationale de Belgique.

Risques psycho-sociaux au travail

Les risques psychosociaux font partie de l'analyse générale des risques de Fédérale Assurance et les mesures de prévention nécessaires sont prises pour prévenir les situations ou les actions qui peuvent entraîner des risques psychosociaux au travail, pour éviter ou limiter les dommages.

Mesures Covid-19

Suite à la crise Covid-19, Fédérale Assurance a été confrontée à des circonstances difficiles qui ont eu un impact sur le bien-être physique et mental de ses employés. Pour ceux qui souhaitaient un soutien professionnel pour leurs problèmes professionnels et privés, une ligne téléphonique d'aide psychologique a été mise en place avec l'aide de Mensura. Une attention particulière a également été accordée à la communication (via intranet, vidéos, etc.) pour soutenir les employés.

Bien que la grande majorité d'entre eux faisaient du télétravail, un nombre limité d'employés (en alternance) devait régulièrement se rendre au bureau, mais toujours dans le respect des mesures Covid-19. Il a été constaté que le nombre de malades, liés ou non à Covid-19, est resté limité et nous voulons bien évidemment que cela reste ainsi. Là où c'était nécessaire, les mesures et instructions nécessaires concernant Covid-19 ont été introduites, par exemple : quarantaine obligatoire au retour de vacances à l'étranger, inspection répétée de tous les

systèmes de climatisation, port obligatoire du masque lors des déplacements et dans les bureaux de vente, le cas échéant installation de plexiglas,...

Association du personnel

Grâce à diverses activités culturelles et sportives, les collègues actifs et pensionnés sont impliqués dans une association du personnel pour renforcer et maintenir les liens d'amitié entre collègues. Ainsi, des cours de yoga et de tai chi sont organisés, des possibilités de détente dans la 'Fun room' et 'Zen room', etc.-mais compte tenu des mesures Covid-19, ces activités ont été largement interrompues en 2020. Pendant la période de confinement, un groupe Facebook appelé 'We are Federale employees' a été créé. Il s'agit d'un groupe exclusivement axé sur les activités professionnelles quotidiennes des employés de Fédérale Assurance, mais où l'aspect relationnel est également très important. Divers projets ont été lancés pour encourager l'initiative des membres du personnel (boîte à idées et mise en œuvre concrète des propositions faites, par exemple), la place centrale accordée dans de nombreux services aux réunions basées sur le

dialogue et l'écoute, l'utilisation de canaux de communication supplémentaires (Str@teGO Focus, publication de 'news' sur l'intranet, vidéos), etc.

Dialogue social

Les dispositions nécessaires ont été prises afin de favoriser le dialogue social avec les organes consultatifs du conseil d'entreprise et les services pour la prévention et la protection au travail. En 2020, des élections sociales ont été organisées par voie électronique.

eNPS

Une mesure de l'eNPS (Employee Net Promoter Score) a eu lieu à laquelle tous les employés ont pu participer, suivie d'ateliers sur les points concrets à améliorer. Le lancement de l'eNPS a apporté une nouvelle dynamique : les employés se sentent plus impliqués, certains problèmes sont traités activement et le bien-être occupe une place plus importante. Les scores eNPS sont ainsi passés de -8 en décembre 2019 à +5 en mai 2020.

Questions de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption

Un comité éthique mis en place au sein de Fédérale Assurance (composé des membres du comité de direction et de la fonction de compliance) assure le respect des codes de déontologie. Fédérale Assurance a bâti sa réputation sur des normes éthiques et les principes d'honnêteté, d'intégrité, d'équité et de fiabilité.

Ces principes se reflètent dans les politiques et procédures appliquées par toutes les entités du groupe :

Politique d'intégrité

Dans sa politique d'intégrité, Fédérale Assurance a défini ses objectifs stratégiques et ses valeurs d'entreprise, ainsi que des codes de conduite internes et des exigences formelles qui déterminent la façon dont Fédérale Assurance est menée dans un esprit d'intégrité et de collaboration avec ses partenaires.

Respect des lois et des règles déontologiques internes

Fédérale Assurance et ses employés respectent les lois et règlements qui lui sont applicables à tous les niveaux de l'entreprise.

Tous les employés doivent également se conformer au code de conduite des affaires, qui comprend les règles déontologiques applicables au sein de Fédérale Assurance.

Politique de whistleblowing

Fédérale Assurance a mis en place une procédure interne permettant aux employés de signaler les actes illégaux ou irréguliers qui présentent un danger ou un risque d'atteinte à l'intégrité de l'entreprise.

Politique relative aux conflits d'intérêts

Conformément à la législation IDD, Fédérale Assurance a pris les mesures administratives

nécessaires pour identifier, prévenir et gérer les conflits d'intérêts et pour sauvegarder autant que possible les intérêts du client en agissant de manière honnête, équitable et professionnelle.

Politique relative aux cadeaux et aux événements

Tous les collaborateurs de Fédérale Assurance doivent s'abstenir de solliciter ou d'accepter des cadeaux ou des avantages, d'organiser ou de participer à des événements susceptibles de compromettre leur impartialité ou leur intégrité.

Politique de prévention de fraude

Fédérale Assurance met l'accent sur le respect par ses collaborateurs des obligations légales et réglementaires, afin d'éviter que le non-respect des obligations susmentionnées puisse nuire à son intégrité ou à ses clients. A cette fin, une cellule et un coordinateur antifraude ont été mis en place au sein de Fédérale Assurance et il y a une participation aux initiatives d'Assuralia (e.a. la banque de données centrale sinistres pour lutter contre la fraude en auto).

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Fédérale Assurance attache la plus haute importance à une bonne gestion des risques en matière de blanchiment de capitaux et de

financement du terrorisme, ainsi qu'au respect des obligations nationales/internationales en la matière.

Protection des données

Fédérale Assurance met tout en œuvre pour garantir la protection de la vie privée et respecte les dispositions légales (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel) relatives à l'utilisation des données personnelles et à la protection de leur confidentialité.

Le présent rapport décrit la situation de Fédérale Assurance dans les domaines social, sociétal et environnemental en 2020, telle que définie par la directive européenne 2014/95 et complète le rapport annuel.

Des pistes d'amélioration ont été identifiées dans divers domaines qui seront reprises comme objectifs pour 2021 dans la stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise.